



Giro.com

NOVEMBRE
2013



N A T U R A 2 0 0 0

Notre forêt communale d'une superficie de 480 ha est résolument une forêt de production. Les quelque 3000 m³ de bois vendus chaque année en sont une preuve tangible.

Le plan de gestion que le conseil municipal a adopté en 2009 met nettement aussi l'accent sur la très large diversité des activités en forêt et tout est fait afin que chacun puisse profiter de ce cadre magnifique : promeneurs, randonneurs, cyclistes, chasseurs... Il souligne également l'impact visuel de notre forêt sur notre cadre de vie : en venant de Belfort, par la D465, notre regard embrasse toute la forêt, de l'Ordon Verrier à la Planché des Belles Filles. Le plus grand soin est apporté à son entretien : la régénération naturelle en futaie jardinée est privilégiée avec un retour dans chaque parcelle à une bonne répartition des différents âges de peuplement, du semis au gros arbre. Le mélange d'arbres mûrs, de tiges en pleine croissance et de jeunes sujets d'avenir assure une continuité du peuplement et procure des revenus réguliers, tout en s'inscrivant dans une politique de gestion durable des peuplements forestiers. Le bois que la commune vend a le label PEFC.

Dans la partie sommitale, sur le ban de la commune de Lepuix, environ 65 ha de notre forêt font partie de la zone Natura 2000. La commune a signé la charte Natura 2000, créé des îlots de sénescence dans cette zone difficile d'accès, en contrebas de la "Roche Fendue", dans le "Trou de Latte" ; des gros arbres seront préservés et des érablaies d'altitude, conservées.

Dernièrement, la réception de ces îlots a été faite avec des représentants de la DDT, de la commune, des gestionnaires ONF et notre agent patrimonial (notre garde-forestier) François Rey-Demaneuf qui est aussi un éminent spécialiste des oiseaux. En s'avancant sur un petit promontoire, il a trouvé une plume qui a intrigué tout le groupe. A quel oiseau appartenait-elle ? Chacun y est allé de sa proposition. Monsieur Rey-Demaneuf affirmait quant à lui qu'il s'agissait d'une plume de grand tétras malgré les sourires dubitatifs...

La plume a été expertisée par Arnaud Hurstel du groupe tétras-Vosges. Il s'agit bien d'une plume de poule tétras ! Après le retour du chamois sur ce secteur, (les conseillers municipaux, en sortie de travail dans le Trou de Latte avaient pu en apercevoir deux), est-ce le retour du grand tétras ?

Jacques COLJN

CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE

Sur convocation du maire, Jean LEFEVRE, le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 27 septembre pour sa séance de "rentrée". Treize conseillers sont présents et quatre sont représentés. Six points sont à l'ordre du jour.

Le premier point traite d'une mise à jour du tableau des tarifs des services communaux. Au-delà de la classique révision des coûts, la commission propose d'ajouter la possibilité de réserver la salle des fêtes pour des activités sportives et la halle culturelle et sportive dans sa partie "gymnastique"; cette proposition ainsi que les nouveaux tarifs sont adoptés à l'unanimité.

Les trois points suivants portent sur une évolution du tableau des person-

nels afin de permettre des évolutions de carrière pour trois agents. Ainsi le maire propose de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, un poste d'adjoint technique principal et un poste d'agent de maîtrise ; corrélativement il propose de supprimer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe et un emploi contractuel. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le cinquième point consiste en une mise à jour du régime indemnitaire de certains agents suite à l'arrêté ministériel du 24 décembre 2012 définissant les nouveaux montants de référence de l'indemnité d'exercice des missions de préfecture. (suite page 2)

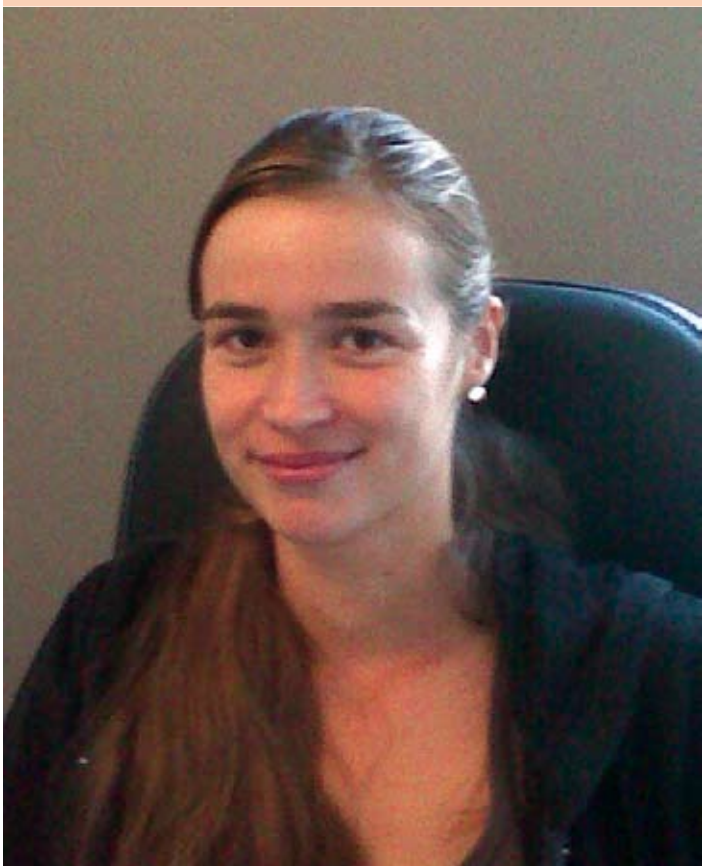
Le maire propose un maintien des taux en vigueur jusqu'à l'instauration de la prime de fonction et de résultat. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le dernier point concerne une demande d'adhésion de la commune de Morvillars au Syndicat Intercommunal de la Fourrière ; cette demande est acceptée à l'unanimité.

Au titre des questions diverses, le maire fait état du rapport reçu concernant la qualité de l'eau distribuée dans la commune. Les analyses ne font pas apparaître d'anomalie ; l'eau distribuée est de bonne qualité. La prochaine séance du Conseil est fixée au vendredi 29 novembre.

Christian CODDET

QUI ÊTES VOUS NATACHA ?



Tout juste installée dans son nouveau cabinet d'ostéopathe, au 1 rue Thiers, Natacha HEINTZ nous reçoit tout sourire, pour nous parler de son "coup de cœur" !

Et oui, Giromagny a été pour moi et mon compagnon un véritable coup de cœur ! Coup de cœur qui s'est déclaré

en descendant du Ballon d'Alsace. En fait, je prospectais différentes villes alsaciennes pour y installer mon cabinet et c'est sur le retour, en découvrant Giromagny, que ma décision a été prise de suite.

Au-delà du coup de cœur, il y a tout de même d'autres raisons ?

Bien sûr ! D'origine bourguignonne, de la Nièvre plus précisément, j'ai voulu, après mes études à Saint-Etienne (études qui ont duré 5 ans), exercer à la campagne ou dans une petite ville pour être proche de mes patients. Par ailleurs, le canton de Giromagny dispose d'un tissu sportif très développé, varié et de haut niveau. Il y fait également bon vivre pour nos seniors ! Il s'agit là de la "patientelle" traditionnelle d'un ostéopathe.

Pourriez-vous me donner votre définition de l'ostéopathie, car vous n'êtes ni kinésithérapeute, ni médecin ?

Contrairement au kinésithérapeute qui réalise des massages et de la rééducation, l'ostéopathe, grâce à ses mains, agit sur les tissus en restriction de mobilité (en dysfonctionnement) qui vont générer des troubles fonctionnels, en fait un déséquilibre de l'état de santé. C'est donc un complément à la médecine traditionnelle.

C'est plus clair maintenant, mais comment vous est venue la vocation ?

J'ai pratiqué beaucoup de sport dans ma jeunesse (de la gymnastique) et avec mes amis sportifs, nous nous sommes vite rendus compte des bienfaits de l'ostéopathie pour soulager les conséquences d'une chute ou d'un entraînement un peu poussé par exemple.

Alors merci pour la convivialité de cet entretien et bienvenue à Giromagny !

Thierry STEJNBauer

A U V I S

Par délibération n° 3440 en date du 12 décembre 2008, la Commune de GIROMAGNY a décidé de lancer une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon. Cette reprise des concessions abandonnées s'impose dans la mesure où leur état se révèle nuisible au bon ordre et à la décence des lieux.

Les concessions concernées sont repérées par un panneau. Le maire invite donc l'ensemble de la population à fournir tout renseignement utile sur d'éventuels héritiers, successeurs, ascendants ou descendants du propriétaire de ces concessions et / ou des personnes inhumées dans lesdites concessions.

Dans certains cas, bien que les concessions fassent l'objet d'un entretien régulier, la commune ne dispose pas soit de l'acte de concession, soit de l'état civil des personnes inhumées. Les personnes effectuant l'entretien et le fleurissement de ces concessions sont donc aussi invitées à se faire connaître.

Dans tous les cas vous êtes priés de contacter la mairie par une visite aux heures d'ouverture, par téléphone au 03 84 27 14 18 ou par courriel à l'adresse mairie@giromagny.fr. Merci par avance pour votre collaboration.

A L É A S

Le préfet du Territoire de Belfort informe notre commune et ses habitants d'une mise à jour de l'étude sur les aléas liés aux anciennes exploitations minières concernant le territoire de notre commune. Les nouveaux éléments disponibles sont l'étude Géodéris référencée E2011/195DE-11FRC2230 du 31 janvier 2012, une carte des zones d'exploitation et de l'emplacement des ouvrages miniers, une carte de l'aléa "effondrement localisé" et une carte de l'aléa "tassement". Ces données sont consultables en mairie ou auprès du service de prévention des risques de la préfecture et ses éléments seront prochainement reportés dans le PLU communal.

On note essentiellement des zones d'aléa d'effondrement localisé de niveau faible à moyen situées hors agglomération, dans la forêt à l'ouest du village. Toutefois, au nord du village, depuis la lisière du bois des Fiottes jusqu'au lieu dit "Saint-Pierre", une trentaine de bâtiments sont concernés par un aléa "effondrement localisé" de niveau moyen. Une dizaine de maisons situées au nord du village, sur la halde Teutshgrund, (amoncellement de stériles) sont concernées par un aléa de tassement de niveau faible.

B R E V E S

Marché de Noël

Le marché de Noël organisé par les commerçants, la ville de Giromagny, la FNATH et le centre socioculturel se tiendra le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre sur la place face à la gendarmerie et dans l'ancienne grande surface commerciale. Les enfants pourront participer à la marche de Saint Nicolas organisée par le centre socioculturel, le samedi 30 novembre, à partir de 16H30. Les organisateurs remercient la ville de Valdoie qui prête gracieusement les chalets et monsieur FELIX qui met le parking et le bâtiment à disposition des organisateurs.

Loto

Le samedi 2 novembre à 20H00, à la salle communale de Lepuix, l'USG-VTT organise un loto en 15 parties. Ménager, informatique, multimédia, photo, GPS, spectacles, paniers garnis, bons d'achat, vins, ... sont au programme. Le droit d'entrée adulte est fixé à 16 € avec 3 cartons. Le carton supplémentaire est à 3 €. Réservations au 03 84 29 32 ou au 03 84 27 16 02.

Cinéma

A la salle des fêtes le mardi 19 à 20H30 avec "Hiver nomade" de Max Von Stürler. «Carole et Pascal partent pour leur transhumance hivernale avec trois ânes, quatre chiens et 800 moutons ... » « Pour la beauté de ce voyage dans les paysages hivernaux, pour la rigueur lyrique des images, il faut faire le voyage d'HIVER NOMADE "(LE MONDE).

Retraites

Les caisses de retraite AGIRC et ARRCO nous informent que le versement des retraites complémentaires jusqu'ici effectué par trimestre sera mensualisé à partir du 1er janvier 2014. Attention donc à la surprise : si vous percevez une retraite complémentaire du secteur privé, au début janvier 2014 votre compte ne sera crédité que du tiers de la somme perçue jusqu'alors !

Confirmation

Lors de la réunion de concertation publique organisée par le Conseil Général le lundi 30 septembre le Président Yves ACKERMANN a confirmé le projet de liaison cyclable entre le Malsaucy et Giromagny avec un début des travaux en 2015 et un achèvement prévisible en 2017. Le collège Val de Rosemont devrait quant à lui bénéficier d'une rénovation de l'ensemble des façades.

M E D I A T H E Q U E

La médiathèque intercommunale de Giromagny est ouverte le lundi et le mardi de 16H30 à 18H00 et le mercredi et le samedi de 13H30 à 16H30. L'adhésion à la médiathèque coûte 5 euros ; elle est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans et les détenteurs de la carte "Avantages jeunes". On peut emprunter des livres, des magazines, des CD et des DVD. Avec la même carte, sans aucun supplément, on peut emprunter des documents dans les autres bibliothèques de la CCHS : Rougegoutte-Vescemont, Lepuix, Auxelles-Haut et Auxelles-Bas.

Aidées financièrement par la médiathèque départementale de prêt et par le Conseil Général qui ont choisi d'en-

courager l'accès aux ressources numériques, les médiathèques de la Communauté proposent maintenant aux adhérents, sans supplément de cotisation, de profiter des programmes vidéo de la "médiathèque numérique" (fusion de ARTE VOD et d' UniversCiné), des tutoriels de "Vodéclit", ou des cours de "Toutapprendre".

Salariées et bénévoles : Barbara, Anne-Cécile, Agnès, Anne-Marie, Christine, Evelyne, Jacqueline, Lydie, Marie-Françoise, Marie-Josèphe, Martine, Sandrine et Yvette sauront vous conseiller et vous accueillir avec professionnalisme et amabilité.

Jacques COLJN

B A N D E D E S S I N E E



En partenariat avec le centre socioculturel, la médiathèque intercommunale de Giromagny a organisé une animation "Création de bande dessinée" pour un groupe d'une dizaine d'adolescents de la CCHS. Les jeunes ont tout d'abord travaillé en groupe pour élaborer les grandes lignes d'une petite histoire sur le thème du jeu vidéo. Ensuite, deux auteurs régionaux Monsieur Claude

Gillot ainsi que Monsieur Damien Rousel ont pu, grâce à leurs grandes compétences, initier les jeunes à la fabrication d'une bande dessinée. Après une après-midi de travail, les jeunes ont réalisé 3 pages de 6 cases de dessins. Une bande dessinée très réussie que vous pouvez venir admirer à la médiathèque de Giromagny, 2 avenue Jean Moulin.

Anne-Cécile COLJN

N O S E C O L E S

L'école Dr. Benoît comporte 4 classes et 82 élèves. Madame Humbert, la directrice, enseigne dans la classe de CP (18 élèves). Pour lui permettre d'effectuer ses tâches administratives, c'est madame BUON qui la supplée le mardi et le vendredi après-midi. La classe de CE1-CE2 est tenue par deux enseignantes : mesdames Laurence CLEMENT (lundi et mardi) et Annelise BELLY (jeudi et vendredi). Les CE2-CM1 (24 élèves) ont retrouvé madame Juliette WITTMANN et les CE2-CM2, monsieur Patrick EVRARD. Monsieur Yannick BAUDRY, titulaire remplaçant et

madame Violaine CUENOT psychologue scolaire sont rattachés à l'école Benoît. Différents projets sportifs et culturels sont au programme des enseignants : ski, piscine... Le kamishibai qui avait eu un beau succès en 2012 pourrait voir des prolongements cette année.

L'école LHOMME accueille 103 élèves : 20 CP/CE1 pris en charge par Sophie BERTIN, 23 CE1/CE2 par Denis VALANDRO, 24 CE2/CM1 par une nouvelle enseignante, Sophie DELAHAYE, et 25 CM1/CM2 par le directeur Eric CRENN. Julie BUON assure la décharge de direc-

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN NOVEMBRE ...

Samedi 2 : # Loto de l'USG-VTT à la salle communale de Lepuix à 20H00.

Lundi 4 : # "Remue méninges" en petite salle de la mairie de 14H00 à 16H00.

Jeudi 7 : # Gymnastique douce en salle des fêtes à 15H45.

Samedi 9 : # Handball : à 14H30 masculins -12 Giro vs Baume les Dames et à 20H00 seniors Giro vs Héricourt;

Anniversaire de la mort du G^{al} De Gaulle; square du Souvenir à 11H00.

Dimanche 10 : # Repas des anciens.

Lundi 11: # Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 au square du Souvenir à 10H45.

Jeudi 14 : # Gymnastique douce en salle des fêtes à 15H45.

Lundi 18: # "Remue méninges" en petite salle de la mairie de 14H00 à 16H00.

Mardi 19: # Cinéma en salle des fêtes à 20H30 avec "Hiver nomade".

Samedi 23 : # Handball à 18H00 seniors Giromagny vs BEEEX;

Commémoration de la libération de Giromagny à 18H45 place De Gaulle.

Mardi 26 # Passage de la déchèterie mobile sur le parking du stade Edouard Travers, av. Jean Moulin, de 12H00 à 19H00.

Jeudi 28 : # Gymnastique douce en salle des fêtes à 15H45;

Don du sang à 16H00 en salle des fêtes.

Vendredi 29 : # Conseil Municipal à 19H00.

Samedi 30 : # Marché de Noël devant la gendarmerie et marche de Saint Nicolas organisée par le CSCHS; aussi le dimanche 1^{er}.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie

N° 140 - Dépôt légal 10-2013

tion d'Eric CRENN. Laurence ZUBEIL et Carole SONNET s'occupent des 11 élèves de la CLIS (classe d'inclusion scolaire). Violaine CUENOT, psychologue scolaire, Fabienne DEBAVELAERE, maîtresse de soutien et Joany BOURQUIN, emploi vie scolaire, complètent l'équipe éducative. Outre l'enseignement des programmes et les intégrations des élèves de la CLIS, l'école a plusieurs projets : travailler les problèmes mathématiques par le biais d'un défi maths, la lecture et la littérature avec l'organisation d'un rallye lecture, mettre l'accent sur les activités sportives (projets patinoire, tennis de table, escrime et ski) et la musique (projet avec l'école de musique de Rougegoutte). La mise en valeur de l'extérieur de l'école n'est pas en reste avec la participation de l'école au concours des écoles fleuries.

L'école CHANTOISEAU compte 100 élèves à cette rentrée 2013, répartis de la façon suivante : 34 élèves en petite section, 35 élèves en moyenne section, 31 élèves en grande section. Les élèves sont répartis en 4 classes: une classe de petits (24 élèves), une classe de petits-moyens (24 élèves), deux classes de moyens-grands (26 élèves chacune). L'équipe pédagogique comprend 5 enseignantes et 3 A.T.S.E.M.: Mme FRIDBLATT, directrice et enseignante pour la classe des

petits; Mme LERCH, qui intervient dans la classe des petits tous les jeudis, jour de décharge de Mme FRIDBLATT; Mme LAMOUREUX, enseignante pour les petits-moyens; Mme FOURRIER, pour la première classe de moyens-grands et Mme MAISTRET pour la deuxième classe de moyens-grands. Les enseignantes peuvent compter sur l'aide précieuse des A.T.S.E.M.: Mmes PERREZ, VANNIER et LIBLIN. Une personne chargée de la Vie Scolaire arrivera dans l'école à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Les parents qui siègent aux conseils d'écoles ont été élus le 11 octobre ; pour l'école Benoit sont titulaires: Sandrine BAUDRY, Anne MARIE, Laurent VUILLAUMIE, Véronique ZALOZNIK et suppléants: Karine BORDE, Arlette HARREL, Sylvie CHEVASSU, Christelle CANAL ; pour l'école L'homme sont titulaires : Anne-Cécile COLIN, Virginie HUMBLLOT, Floriane MARCHAND, Catherine THURNHERR, Ayse YAZICIOGLU et suppléants : Magali COLLIN, Sylvia KLEIN, Angélique LEHMANN, Benjamin MOREL, Séverine RICHERT ; pour l'école Chantoiseau ont été élus : Elise LAB, Patricia PRIOUX, Laurence MALLET, Carole JUIF-RABASSE et Arnaud MATHIEU.

Jacques COLIN avec l'aide de **Brigitte Humbert, Céline Fridblatt et Eric Crenn**

SCHWABMÜNCHEN



Réunis à Giromagny pour les traditionnelles rencontres d'automne à l'occasion de la fête de la Transhumance, les Amis de Schwabmünchen et les Freunde von Giromagny ont pu faire le point sur les activités de l'année écoulée.

L'année 2013 constitue un bon "cru" avec une participation aux "vœux du maire", une assemblée générale, une participation d'artistes de Schwabmünchen au salon des "Trois Tours de Gueules",

une forte participation à l'inauguration de l'avenue de Schwabmünchen et de l'arbre de mai avec un rallye cycliste et un groupe de musique, un stand à l'occasion de la fête nationale, des séjours d'échanges de jeunes du 27 juillet au 10 août, et finalement ces rencontres d'automne qui ont permis d'esquisser le programme de l'année prochaine, lequel sera présenté dans un prochain numéro.

Christian CODDET